

Questions au Feuilleton

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 3980, 5112 et 5687.

[Texte]

ACDI—LES SUBVENTIONS ET LES PROJETS

Question n^o 3980—**M. Matte**:

1. L'Agence canadienne de développement international a-t-elle déjà accordé des subventions pour la création de projets dans des pays étrangers et, dans l'affirmative, combien?

2. Quels sont a) le nom du projet, b) l'endroit, c) l'année, d) le montant de la subvention?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Depuis sa création, l'Agence canadienne de développement international a en effet accordé des milliers de subventions pour favoriser directement le développement économique, technique et social de pays en voie de développement. De 1968 à ce jour, les subventions accordées par l'ACDI aux pays en voie de développement se répartissent comme suit:

Année	Montant
1968-1969	\$133,503,723.18
1969-1970	156,593,396.05
1970-1971	193,303,414.15
1971-1972	197,454,117.93
1972-1973	245,903,031.66
1973-1974	262,192,803.90
1974-1975	333,749,668.83
1975-1976*	382,946,791.00

*Montants consentis au 31 janvier 1976

2. Nous ne possédons pas les données qui nous permettraient de répondre à cette partie de la question pour la période qui précède 1969-1970. Depuis 1970, l'ACDI a accordé des milliers de subventions. Pour fournir les renseignements demandés sur chacune d'elles, il nous faudrait entreprendre une recherche approfondie qui exigerait un apport considérable de temps et de ressources dont nous ne pouvons disposer en cette période de restrictions budgétaires.

NOUVELLE-ÉCOSSE—LE PRODUIT PROVINCIAL BRUT

Question n^o 5112—**M. Forrestall**:

1. A combien le gouvernement évalue-t-il sa contribution maximale au produit provincial brut de la Nouvelle-Écosse au cours de chacune des années pour lesquelles il existe des statistiques depuis 1968?

2. Au cours de chacune de ces années, quel pourcentage du produit provincial brut représentent les dépenses du gouvernement dans cette province?

M. Jacques L. Trudel (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): 1 et 2. Il n'existe aucune estimation fédérale officielle tant du produit brut de la Nouvelle-Écosse que de la contribution globale de toutes les opérations fédérales à l'activité économique de la Nouvelle-Écosse. Les estimations du produit provincial brut de la Nouvelle-Écosse sont accessibles au Conseil économique des provinces de l'Atlantique et les estimations des dépenses effectuées en Nouvelle-Écosse en vertu d'un certain nombre de programmes fédéraux peuvent être obtenues de Statistique Canada. Ces chiffres figurent dans le premier tableau ci-dessous. Le deuxième tableau montre les estimations des dépenses exprimées en pourcentage du produit provincial brut estimatif, bien que ceci ne constitue qu'un indice général de leur importance par rapport à la dimension de l'économie de la Nouvelle-Écosse. Ces chiffres en pourcentage ne représentent en aucune façon des estimations de contribution au produit provincial brut. À l'exception des salaires fédéraux, les chiffres des dépenses ne constituent pas d'éléments réels du produit provincial brut. Elles sont toutefois des sources de financement importantes tant pour les dépenses personnelles que pour les dépenses effectuées par les gouvernements provincial et locaux. Un bon nombre d'autres activités, dépenses, recettes et opérations non budgétaires du gouvernement fédéral, tant en Nouvelle-Écosse qu'en dehors, influent directement ou indirectement sur l'économie de la Nouvelle-Écosse.

[M. Buchanan.]

ses effectuées en Nouvelle-Écosse en vertu d'un certain nombre de programmes fédéraux peuvent être obtenues de Statistique Canada. Ces chiffres figurent dans le premier tableau ci-dessous. Le deuxième tableau montre les estimations des dépenses exprimées en pourcentage du produit provincial brut estimatif, bien que ceci ne constitue qu'un indice général de leur importance par rapport à la dimension de l'économie de la Nouvelle-Écosse. Ces chiffres en pourcentage ne représentent en aucune façon des estimations de contribution au produit provincial brut. À l'exception des salaires fédéraux, les chiffres des dépenses ne constituent pas d'éléments réels du produit provincial brut. Elles sont toutefois des sources de financement importantes tant pour les dépenses personnelles que pour les dépenses effectuées par les gouvernements provincial et locaux. Un bon nombre d'autres activités, dépenses, recettes et opérations non budgétaires du gouvernement fédéral, tant en Nouvelle-Écosse qu'en dehors, influent directement ou indirectement sur l'économie de la Nouvelle-Écosse.

Paiements fédéraux versés à des personnes et aux gouvernements de la Nouvelle-Écosse

	Produit provincial brut de la Nouvelle-Écosse	Traitements et salaires	Paiements de transfert versés à des personnes	Paiements de transfert versés aux gouvernements provincial et locaux
	(en millions de dollars)			
1971	2,532	247	218	236
1972	2,871	278	281	279
1973	3,230	307	322	346
1974	3,780	346	397	400
	(comme p. 100 du produit provincial de la Nouvelle-Écosse)			
1971		9.8	8.6	9.3
1972		9.7	9.8	9.7
1973		9.5	10.0	10.7
1974		9.2	10.5	10.6

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

Question n^o 5687—**M. Beatty**:

1. Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé d'implanter le système métrique au rythme actuel au lieu d'introduire les changements en même temps que les États-Unis?

2. Le gouvernement s'apprête-t-il à consentir une aide financière spéciale aux entreprises et autres organismes pour lesquels l'implantation du système métrique créera un lourd fardeau financier et, dans l'affirmative, quelle est la nature de cette aide et où devrait-on se renseigner ou présenter une demande à ce sujet?

M. Marcel Roy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Les plans sectoriels et calendriers canadiens tiennent compte de l'interdépendance des activités de conversion au Canada et de celles des autres pays et plus particulièrement de celles des États-Unis. Bien que le Canada devance légèrement les États-Unis sur le plan de l'investigation et de la planification, les États-Unis ont quand même fait beaucoup de progrès. Chaque comité sectoriel canadien a élaboré ou continue d'élaborer un plan qui tient compte de la nécessité de la coordination des programmes de conversion des industries canadiennes avec les programmes correspondants aux États-Unis.